

LECLUSE

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN
2015



FOIRE AU CRESSON !

Dernier Week-end d'Avril

Braderie - Marché - Bal - Fête Foraine - Animations

**LECLUSE
EN FÊTES**



Édito



Chers amis leclusiens,

Élus depuis déjà plus d'un an, il est temps de faire le point avant l'été. Nous venons de vivre notre première "foire au cresson" à proprement parlé, c'est à dire la première organisée par notre association communale LECLUSE EN FÊTES.

Bien que la météo nous ait lâchés pour le défilé du dimanche après-midi, je pense pouvoir dire que cette première expérience a été une réussite et je ne tarirai pas les éloges envers l'équipe de Lecluse en fêtes et tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de la fête communale. Bravo à tous pour leur sérieux et leur courage, certains n'ont pas dormi beaucoup ce week-end là... Merci au nom de la commune.

Avant l'épisode de la "foire au cresson 2015", mon équipe a travaillé sur plusieurs sujets et depuis avril 2014, des décisions ont été prises en Conseil Municipal et mises en forme ensuite :

- mise en place du dispositif "voisins-vigilants" avec 13 référents leclusiens.
- création de deux emplois d'avenir (un aux services techniques de la commune, l'autre à l'école en tant que ATSEM)
- réfection de deux bureaux dans le bâtiment à coté de la mairie (un pour les adjoints et le second pour effectuer les permanences)
- études pour des trottoirs et petits parkings dont les travaux sont en cours.
- les illuminations de fin d'année (mairie et église), comme promis dans notre programme électoral, ont été réactivées et modernisées.
- un "coup de fraîcheur" au niveau des festivités grâce à "Lecluse en fêtes" et aux bénévoles élus et non-élus.
- mise en place d'un défibrillateur situé sur le mur de la mairie avec les deux formations prévues initialement pour les associations et pour le public.
- achat d'une lame de déneigement pour le tracteur communal et d'une remorque pour le petit tracteur.
- animations scolaires, jeunes et tous publics en partenariat avec le SIRA.
- mise en place des rythmes scolaires ou TAP (gratuits jusqu'à présent) qui ont pris beaucoup de temps pour que le fonctionnement soit non pas parfait mais au mieux.
- ouverture d'une semaine de centre de Loisirs aux vacances d'hiver.

J'oublie certainement d'autres points qui ont été travaillés par nos élus, la liste est non-exhaustive. Certains sujets importants sont en cours d'étude (les études sont obligatoires pour prétendre à une subvention éventuelle si l'organisme d'état a encore quelque finance !). Parmi ceux-ci, il faudra réparer impérativement le clocher de notre église, par souci de sécurité.

Les fenêtres de la mairie qui n'ont pas été changées seront remplacées dans peu de temps, prévision pour juillet.

Et puis le sujet "la poste": après avoir été contactée par les services départementaux de la poste et après concertation avec TOUS LES ÉLUS (majorité municipale et opposition), j'ai fait le choix de refuser le facteur -guichetier pour notre bureau de poste. Il s'agissait d'un contrat jusque fin 2016 avec aucune possibilité de revenir à l'état actuel si l'organisation du facteur -guichetier n'était pas optimale.

Aujourd'hui, je peux vous l'annoncer : la Poste est passée outre notre refus et a décidé unilatéralement de nous imposer un facteur-guichetier dès le 22 juin. Je ne signerai donc aucun contrat avec la poste mais visiblement le maire et le conseil municipal n'ont pas voix au chapitre !!!

Les nouvelles heures d'ouverture seront : 9h00-11h15, du lundi au samedi inclus.

Le courrier sera porté par la même personne dès 11h30, du lundi au samedi.

Aux portes des vacances d'été, je vous souhaite repos et soleil et je vous retrouverai tous à la rentrée.

Léclusement vôtre,

Votre Maire, Nicole Descamps.

VIE COMMUNALE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	09 H 00 – 12 H 15	FERME
MARDI	09 H 00 – 12 H 15	FERME
MERCREDI	10 H 00 – 12 H 15	15 H 00 – 16 H 15
JEUDI	09 H 00 – 12 H 15	FERME
VENDREDI	10 H 00 – 12 H 15	15 H 00 – 16 H 45
SAMEDI	09 H 00 – 12 H 00	FERME

HORAIRES BIBLIOTHÈQUE

7, Rue de l'Ancienne Poste

Responsable : **Mme Fabienne DEPINOY**

LUNDI	17 H 15 – 18 H 15
MERCREDI	14 H 00 – 16 H 30
SAMEDI	14 H 00 – 15 H 30

PERMANENCES DES ÉLUS

	DÉLÉGATION	JOUR - HORAIRES
NICOLE DESCAMPS	MAIRE	SUR RENDEZ-VOUS
MARCEL LEMAIRE	1 ^{ER} ADJOINT (TRAVAUX ET ESPACES VERTS)	JEUDI - DE 11H À 12H
VALÉRIE LE GALLAIS	ADJOINTE À LA JEUNESSE, AUX ÉCOLES ET AUX ASSOCIATIONS	LUNDI - DE 10H À 11H
DANIEL FOUQUET	ADJOINT À L'URBANISME ET AUX CHALETS	MARDI - DE 11H À 12H
REINE-ÉLISE CARLIER	ADJOINTE À L'ACTION SOCIALE ET AUX AÎNÉS	SAMEDI - DE 10H30 À 11H30

PAS DE PERMANENCE DES ÉLUS EN JUILLET— AOUT

PERMANENCE DE VENTE DE TICKETS DE RESTAURANT-GARDERIE



LES MARDIS

09 H 15 A 09 H 45

15 H 15 A 15 H 45

EN MAIRIE

TARIFS : 2,85 € le ticket

PERMANENCE DE VENTE DE TICKETS DE PÉRISCOLAIRE



LES JEUDIS

09 H 15 A 09 H 45

15 H 15 A 15 H 45

EN MAIRIE

TARIFS :

- 6 € la plaquette de 4 tickets d'1 heure
- 3 € la plaquette de 4 tickets de 30 minutes₃

AUTRES PERMANENCES

CONSEILLERS GÉNÉRAUX

M. BEAUCHAMP/MME LUCAS..... MERCREDI 21 OCTOBRE 2015 DE 18 H 00 À 19 H 00
MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2015 DE 18 H 00 A 19 H 00

ASSISTANTE SOCIALE

Mme CAULIER (03 59 73 32 00)..... 3^{ème} JEUDI DU MOIS DE 14 H 30 A 16 H 00

A PARTIR DE SEPTEMBRE 2015, LES PERMANENCES SE TIENDRONT DANS LES NOUVEAUX BUREAUX RÉNOVÉS PRÉVUS A CET EFFET



ENTRETIEN ET REPRISES DES CONCESSIONS

Bien que le cimetière soit communal, il incombe aux concessionnaires ou à ses ayants droits d'effectuer l'entretien de leurs sépultures.

- Les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).
- Il est demandé à chaque concessionnaire de maintenir la tombe de sa famille en bon état et de veiller au bon état de conservation et de solidité du monument
- Des concessions sont visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles il n'y a pas de contact avec les familles.
- La constatation des tombes abandonnées doit être publique et incontestable, effectuée par procès-verbal. Au terme d'une durée de 3 à 4 ans la commune pourra reprendre les terrains.
- Après la période écoulée, toute concession non renouvelée et qui aura cessé d'être entretenue pourra faire l'objet d'une reprise. L'état d'abandon sera constaté par procès-verbal.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en mairie et en sous-préfecture, de façon à ce que tout ayant droit éventuel puisse en être informé.

Les sépultures concernées sont identifiées par un petit panneau directement apposé sur la tombe pour informer les familles et leur permettre de se manifester.

Par cette action, nous voulons maintenir un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et à la valeur matrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

RECENSEMENT



Les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la Mairie, à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Se munir :

- du livret de famille,
- de leur Carte Nationale d'Identité,
- du certificat de scolarité,
- du dernier diplôme obtenu.

L'attestation délivrée sera demandée pour passer des examens ou concours. Il est rappelé que le recensement est obligatoire et ne pourra être effectué avant l'âge des 16 ans.

RÈGLES DE CIVISME

- Merci aux propriétaires de chiens de préserver la propreté de nos trottoirs et de bien vouloir ramasser les déjections de leur chien.
- Dans certaines rues très encombrées comme la rue des Liniers ou la rue Notre-Dame, nous demandons instamment aux riverains et aux visiteurs occasionnels de respecter le voisinage en évitant de se garer devant les portes de garages et devant les portes d'entrée. Se respecter mutuellement dans des petits actes tels que ceux rappelés ci-dessus contribue à bien vivre ensemble dans notre commune.
- Un sujet très important nous tient particulièrement à cœur : la sécurité de nos enfants. En effet, devant l'école et la mairie, il existe un plateau surélevé sur la route départementale. A cet endroit, la vitesse est limitée à 30 km/h et il s'agit d'un passage pour piétons SUR LA TOTALITÉ DU PLATEAU SURÉLEVÉ. Il ne s'agit pas non plus de s'y garer car la sécurité des enfants est primordiale.

Merci à tous de respecter ces quelques règles.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes nouvellement arrivées à Lécluse sont priées de passer au secrétariat de la mairie munies de leur livret de famille pour leur inscription sur le fichier électoral à partir du 1^{er} septembre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2015.



Se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Gaz, etc...).

Les personnes quittant Lécluse sont quant à elles, tenues de signaler leur départ et de se faire inscrire à la mairie du lieu d'emménagement.

REPAS A DOMICILE

Nous avons étudié la question du portage de repas pour personnes dépendantes à domicile. Ne disposant pas de l'infrastructure communale pour organiser la livraison nous même en raison des normes d'hygiène et sécurité très contraignantes imposées par le Ministère de la Santé, nous avons néanmoins recherché des prestataires :

MERLIN Bertrand

Traiteur à emporter

198 Rue Henri Barbusse
62860 Ecourt St Quentin

Téléphone 03 21 48 45 69

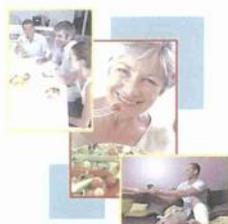
Entrées Chaudes

Petit ragoût de cuisses de Grenouille en feuilleté	8,00 E
Vol au Vent	3,30 E
Bouchée Hôtelière au Ris de Veau	6,00 E
Ficelle Picarde	3,30 E
Tarte aux Poireaux 4 Pers	14,80 E
Quiche Lorraine 4 Pers	13,80 E
Tarte au Saumon	15,00 E
Briochins aux Escargots	7,20 E
Escargots Maison (la douzaine)	7,00 E
Timbale de Poule Faisane en Feuilleté	7,00 E
Ris de Veau Braisé aux Morilles	12,00 E
Cassolette de Ris de Veau aux Asperges	10,50 E

Plats Cuisinés(avec garniture) La part

Noix de Veau forestière et sa farce:	13,00 E
Filet Mignon de Porc aux aromes de genièvre et d orange :	12,00 E
Pintadeau aux pêches :	12,00 E
Cuisse de Canard à l orange :	12,80 E
Caille Farcie aux Raisins :	13,50 E
Magret de Canard aux fruits rouges :	13,00 E
Jambon d'York cuisiné au Champagne :	12,00 E
Couscous 3 Viandes (la part) :	9,50 E
Coq au vin (la part) :	12,00 E
Paëlla (la part) :	12,00 E
Carbonade Flamande (la part) :	12,00 E
Cassoulet (la part) :	10,00 E
Choucroute (la part) :	10,00 E
Waterzoi de volaille :	12,50 E
Suprême de volaille farci à l estragon et pignon de pin :	13,00 E
Lasagnes (la part)	8,50 E
Hachis Parmentier (la part)	8,50 E

Dans le but de mieux vous satisfaire, vos commandes doivent être prises au moins 48 heures à l'avance. Merci de votre compréhension.



Saveurs & Services
ENTREPRISES, PARTICULIERS, SENIORS

Exemple de menu pour une semaine.

Chaque repas est composé de :

- un potage
- entrée au choix
- une viande ou un poisson au choix
- un légume au choix
- un fromage
- un dessert au choix

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

que vous soyez actif ou en perte d'autonomie.

Les repas sont fabriqués dans une cuisine centrale agréée transportés en respectant la chaîne du froid, déposés dans votre réfrigérateur, il ne vous reste plus qu'à les réchauffer à température.

Un service souple :
vous pouvez commander
ponctuellement ou occasionnellement
les repas du Week-end et jours fériés
sont également assurés

Lundi : livraison du repas du Lundi
Mardi : livraison du repas du Mardi
Mercredi : livraison du repas du Mercredi
Jeudi : livraison du repas du Jeudi et Vendredi
Vendredi : livraison du repas du Samedi et Dimanche

Vous trouverez un exemple de menu au dos

Parc de la Haute Rive - 59553 CUNCY

E-mail : saveurs-et-services@orange.fr

03 27 89 27 23

Jours	Nbre	Entrées	Plats	Légumes	fromages	Desserts
Lundi		Potage + Surimi en salade ou Friand viande ou Tomate	Rôti de lapin ou galopin de saumon aux crevettes ou Steak ou Jambon	Salade ou Haricots verts	Carré frais	Abricot frais ou Gaufre au chocolat
Mardi		Potage + Carottes rapées ou Andouille ou Tomate	Potage + Surimi en salade ou Friand viande ou Tomate	Purée ou endives	Edam	Flamby ou Poires au sirop
Mercredi		Potage + Cervelas vinaigrette ou Quiche fromagère ou Tomate	Blanquette de veau ou Viande Choucroute ou Steak ou Jambon	Pommes de terre campagnarde ou légumes choucroute	Maroilles	Entremets aux fruits rouge ou Yaourt sucr
Jeudi		Potage + Crêpe aux champignons ou Filet de hareng ou Tomate	Rouelle de porc ou Courgette farci ou Steak ou Jambon	Salsifis ou Riz	Camembert	Compote ou Crème renversée
Vendredi		Potage + Betteraves rouge ou rosette et chorizo ou Tomate	Colin à la basquaise ou roulade aux choux fleur ou Steak ou Jambon	Gratin d'épinards ou Frites	Brebicrème	Roulé framboise ou Fruit
Samedi		Potage + Bouchée à la reine ou Tomate	Joue de boeuf ou Steak ou Jambon	Spaghettis	Boursin	Banane au chocola
Dimanche		Potage + Roulé d'argenteuil ou Tomate	Rosbif ou Steak ou Jambon	Pomme de terre dauphine céleri	Reblochon	Gâteau aux noix

Dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), que délivre le Conseil Général du Nord, **le coût du transport du repas peut être pris en charge**, renseignements auprès du CLIC DU VAL DE SENSEE (Tél. : 03 27 90 16 74), si vous bénéficiez déjà de l'APA ou pour vous aider à remplir le dossier de demande.

Rappel :

L'APA est une prestation à caractère universel accordée sans condition de ressources aux personnes âgées de 60 ans et plus, qui ont besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière. (site internet du Conseil Général du Nord). L'APA est à solliciter auprès du Conseil Général du Nord.

ÉPISODE NEIGEUX

Fin janvier, les employés communaux se sont mobilisés très tôt pour dégager nos rues. A cette occasion, la lame de déneigement a prouvé son utilité !



FLEURISSEMENT DU VILLAGE



INVESTISSEMENTS

ACHATS	PRIX H.T.	PRIX T.T.C.	SUBVENTIONS CAD	COUT POUR LA COMMUNE
LAME DE DÉNEIGEMENT	3 428,00 €	4 113,60 €	1 714,00 €	2 399,60 €
REMORQUE	1 569,00 €	1 882,80 €	784,50 €	1 098,50 €
ILLUMINATIONS DE NOËL	5 360,00 €	6 432,00 €	2 385,00 €	4 047,00 €
6 ORDINATEURS POUR ÉCOLE	1 824,19 €	2 225,03 €	927,00 €	897,19 €

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE BARQUES

Pour les propriétaires de barques du marais des billes côté coulot et des Echuettes, afin de rendre un aspect naturel et sauvage aux lieudits, la municipalité désire recenser les propriétaires des barques.

Plusieurs barques semblent être abandonnées depuis plusieurs années par leurs propriétaires, certaines sont coulées, et même détériorées.

Ce recensement ne sera utile que pour enlever les barques non identifiées et de redonner à ce lieu son aspect naturel.

Les propriétaires sont priés de se faire connaître en Mairie avant la fin juillet 2015.

Merci de votre compréhension.



C.C.A.S. DE LECLUSE

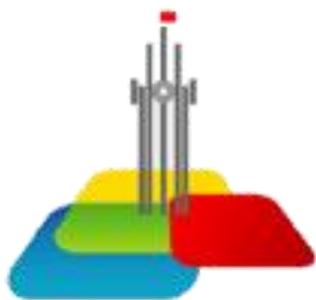


A L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

**DISTRIBUTION DE CHOCOLATS ET DE
BRIOCHES POUR LES PERSONNES
DE PLUS DE 65 ANS
OU HANDICAPÉES A PLUS DE 80%
INSCRITES AU C.C.A.S.**



**LE VENDREDI 03 JUILLET 2015
DE 16 H 00 A 18 H 00
SALLE DE LA RIANDERIE**



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU DOUAISIS

Situé aux limites de Douai et Râches, Arkéos Musée-Parc archéologique est né de la volonté de la Communauté d'Agglomération du Douaisis de valoriser les découvertes réalisées à l'occasion des fouilles archéologiques menées sur le territoire de la CAD depuis près de 40 ans.

Arkéos s'appuie sur deux pôles, un musée et un parc de reconstitutions archéologiques. Deux espaces pour un objectif commun : proposer une interprétation de l'histoire d'un territoire et de ceux qui l'ont modelé.

1 500 objets exposés

Les collections proviennent en partie du fonds ancien du musée de la Chartreuse de Douai et des découvertes réalisées à l'occasion des fouilles menées de 1970 à 2002 par le service archéologique municipal de Douai puis par la Direction de l'archéologie préventive de la CAD. Désormais ce patrimoine unique sur l'histoire du Douaisis bénéficie avec Arkéos d'une muséographie modernisée. Arkéos accueillera près de 1 500 objets (en céramique, os, verre, pierre...) de la Préhistoire jusqu'au Moyen Âge témoignant de la vie quotidienne de nos ancêtres et leur environnement.



Une plongée au cœur de l'an mil

Le parc archéologique dont les premiers travaux démarreront dès la fin de l'année sera accessible depuis le musée par une passerelle enjambant la Scarpe.

Le musée est ouvert au public tous les jours de 10 h à 19 h

4 401, route de Tournai,
59500 Douai

Contact presse : anim.archeo@douaisis-agglo.com ou 03 27 08 88 58



FÊTES ET ÉVÈNEMENTS

CONCERT SIRA 2015

Le 18 janvier, la municipalité en partenariat avec le SIRA a organisé le concert de chorales de l'Ostrevent et de la Sensée pour les enfants défavorisés de «Noël Heureux avec eux de la Voix du Nord».



Nous avons pu apprécier la prestation de la chorale de Saint Nicolas d'Arleux, La Cantate de Cantin ainsi que leurs guitaristes. Nous remercions tous ces bénévoles chaleureusement.

Ce concert a permis de récolter près de 500€ !



CENTRE DE LOISIRS FÉVRIER 2015

La municipalité de Lécluse a organisé son premier centre aéré d'hiver.

36 enfants de 5 à 14 ans ont ainsi profité des nombreuses activités de la semaine : activités sportives, activités manuelles, spectacle à Féchain, piscine à Vitry-en-Artois et bowling à Douai.



Pour les entourer, une équipe de 6 animateurs et d'une directrice, Françoise LEFEBVRE.



SÉJOUR ÉTÉ 2015



Le 11 Mars, une réunion d'informations a eu lieu concernant le séjour été.

5 adolescents sont inscrits pour un départ du 17 au 30 juillet à Pézenas (Proche de Béziers). Au programme, Baptême de plongée, voile, canoë-kayak, sortie parc aquatique, etc.

ATELIER GRAFF

Le samedi 21 Mars, 8 adolescents ont participé à un atelier graff financé par le SIRA et l'association « Lécluse en Fêtes ».

Vous avez certainement pu apprécier leur travail qui était exposé aux entrées du village.



Bravo et merci à Lise, Mateo, Léa, Loïc, Guillaume, Manon, Léonie et Ethan.



CHASSE AUX ŒUFS 2015

Le dimanche 5 Avril, la commission jeunesse organisait une chasse aux œufs pour les enfants scolarisés à Lécluse. Cette dernière avait lieu dans le bois du village. Les enfants sont repartis avec leur petit panier garni de chocolats et surtout avec le sourire, heureux d'avoir passé un agréable moment en ce dimanche de Pâques.



Samedi 25 avril

Inauguration de la Foire
en présence des élus

Lâcher de ballons



Le tant attendu gala de catch



la traditionnelle **élection de la reine du Cresson** :

Eugénie LUPART : Reine du Cresson

Kimberley LEMAIRE : 1^{ère} dauphine

Maïté FINITZEL : 2^{ème} dauphine

Spectacle « FANATIC »



dimanche 26 avril

Défilé courageux sous la pluie dans les rues du village



GALA DE DANSE

(100 danseuses de Lauwin-Planque)





PETIT RAPPEL

**CENTRE DE LOISIRS D'AOUT 2015
DU 03 AU 21 AOUT 2015**

**LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ EST OBLIGATOIRE
POUR LE VOYAGE A POPLSALAND (Belgique)**



LES MÉDAILLÉS DU 1^{ER} MAI



ÉCHELON ARGENT (20 ANS) :

M. Tulio ALFONSETTI, M. Noël DOCO, M. Bernard LECOMTE, Mme Doriane MONVOISIN née LECLERCQ, M. Frédéric TRICART

ÉCHELON ARGENT ET VERMEIL (20 ET 30 ANS) :

M. Roger LE BLOAS, Mme Sandrine POCHE

ÉCHELON VERMEIL ET OR (30 ET 35 ANS) :

Mme Marie-Françoise LALOUX

ÉCHELON OR (35 ANS) :

M. Roger LE BLOAS

ÉCHELON GRAND OR (40 ANS) :

Monsieur Bernard LEDRU

8 MAI 2015

Dépôt de gerbes avec la participation des anciens combattants.



FÊTE DES VOISINS 2015



Beau moment de détente et de rigolade en toute simplicité

Malgré la pluie, les léclusiens ont été nombreux à se déplacer pour cette deuxième édition de la Fête des Voisins !



INITIATION DÉFIBRILLATEUR



Cette dernière était proposée par le docteur Bocquet, cardiologue de l'association "Coeur et Santé" de Douai. Des dizaines de Léclusiens ont ainsi pu apprendre les premiers gestes de secours qui, rappelons le, peuvent sauver une vie !

La municipalité organisait ce lundi 1er juin, à l'initiative de Reine-Elise Carlier adjointe au Maire, une initiation gratuite à l'utilisation du défibrillateur.



A VENIR

Festivités du 14 juillet, « Flash Info » à venir.

Centre de Loisirs du 3 au 21 août 2015.

VIE ASSOCIATIVE

DISSOLUTION DE L'A.M.E.L.L.

Lors de l'assemblée générale du 14 mars 2015, il a été décidé la dissolution de l'A.M.E.L.L. (Association Municipale d'Éducation et de Loisirs de Lecluse).

La composition du bureau de L'A.M.E.L.L. est la suivante :

- Président : Séverine MATHE
- Vice-Présidents : Roland WIART et Florence LADENT
- Secrétaire : Thierry DECOTTIGNIES
- Trésorier : Franck BRIEZ
- Membres : Bertrand BECQUEMBOIS, Virginie BECQUEMBOIS, M. le Maire Honoraire Marc CAMBRAY, Marie-Jeanne CAMBRAY, Alphonse LECLERCQ, Francis DEROEUX, Georges GARDEL.

L'A.M.E.L.L. a décidé de faire don au centre de loisirs de Lecluse de leurs costumes, de deux radio-cd, de malles et de tout le matériel. Les fonds restants en compte seront versés sous forme de don pour le centre de Loisirs de Lécluse.

Au nom du centre de loisirs de Lécluse, représenté par sa directrice Mme Françoise Lefebvre, nous remercions vivement toute l'équipe de L'A.M.E.L.L.

RACING CLUB DE LECLUSE

BRAVO aux seniors du R.C.L. qui joueront en deuxième division l'an prochain après avoir terminés deuxième de leur groupe cette année !



FUN ET FORME !

Prenez vos baskets, et hop venez vous vider la tête !!



Nous vous proposons :

STEP - Gym
d'entretien - LIA
(aérobic)



Séances : Les mardis, vendredis : 17h30 à 18h30

(Inclus vacances scolaires)

Cotisations : 60 €/an pour 1h de cours par semaine

87 €/an pour 2h de cours par semaine

Possibilité de payer par trimestre.

Chèques CE acceptés.

Pour tout renseignements : 06.81.53.96.47 / 06.45.26.58.75

LA BOULE LECLUSIENNE

DATE DES CONCOURS 2015

INSCRIPTIONS : 14 H 00 - JET DE BUT 15 H 15



- **LE 13 JUIN 2015**
- **LE 14 JUILLET 2015**

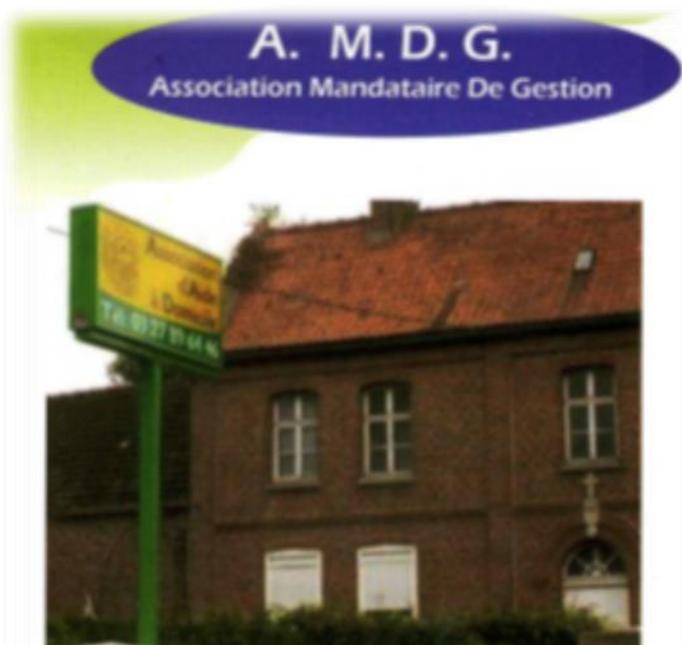
Le matin à 10 heures : Gratuit pour les enfants (de 5 à 12 ans)
Concours l'après-midi ouvert à tous en doublette formée
10 €

Inscriptions avant le 10 juillet

- **LE 15 AOÛT 2015**
- **LE 19 SEPTEMBRE 2015**

A.M.D.G.

Maladie, handicap, activité professionnelle prenante... Les familles font de plus en plus appel à des services d'aide pour faciliter la vie à domicile.



► Association d'Aide à Domicile

**L'aide de proximité dont
vous avez besoin.**
A votre service depuis 1990

60 rue de Cambrai
59169 CANTIN

Téléphone : 03 27 89 64 46
Portable : 06 84 19 06 15
E-mail : amdg3@wanadoo.fr

Bénéficiez :
Aide financière,
Réduction
d'impôts
jusqu'à 50 %

Sur simple demande, la responsable Lucie VAILLANT se rendra à votre domicile afin d'étudier avec vous vos besoins et vous aider dans vos démarches (dossiers A.P.A....)

L'A.M.D.G. est une association à but non lucratif (loi 1901) et bénéficie d'un agrément QUALITÉ de service à la personne.

S.S.I.A.D.

Le service des soins infirmiers à domicile (SSIAD) a pour mission de dispenser des soins d'hygiène générale et de confort. Il s'adresse aux personnes âgées ou handicapées. Le service des soins infirmiers à domicile a pour objectif de les aider à se maintenir dans son milieu de vie dans les meilleures conditions possibles, de prévenir et de retarder les hospitalisations, d'écourter les séjours en établissements de soins, favoriser et organiser de manière harmonieuse le retour à domicile.

Le SSIAD Prend en charge les toilettes des personnes.

Pour bénéficier des soins infirmiers qui sont gratuits à domicile (SSIAD), il suffit :

- D'une ordonnance du médecin traitant prescrivant toilette ou soins.
- D'être une personne âgée de 60 ans et plus ayant des droits ouverts dans une caisse d'assurance-maladie (CPAM, MSA, autre).
- D'être une personne de moins de 60 ans atteinte de maladies invalidantes et incurables (ex. : sclérose en plaque, maladie de Parkinson, ...), sous réserve de l'accord du médecin conseil de la caisse primaire d'assurance maladie.

S.S.I.A.D.

11 C RUE DE CAMBRAI
59169 CANTIN
Tél. 03 27 89 55 84

INFOS COMMERÇANTS DE LECLUSE

LE PETIT CAPORAL

Bar- tabac- presse- loto- pmu- timbres-photocopie...

LUNDI AU SAMEDI :
7H00-14H00/15H30-20H00

MERCREDI 7H00-12H00

DIMANCHE : 8H00-13H00



16 grand rue
59259 Lécuse

Tél: 03.27.92.54.67



SÉVERINE CHAPRON
TRAITEUR en salle



43 rue du moulin

59259 lecluse

0642347736 ou 0327910171

06 . 13 . 87 . 76 . 43

sdta.silvain@gmail.com

56 Rue de pré d'Artibourg 59259 LECLUSE

RCS : 803967702

PIZZALDO

 09.51.29.98.29



75 RUE DU MOULIN

LECLUSE

De 18h30 à 22h00



NOUVEAU PRES

DE CHEZ VOUS !!!!

FERMÉ LE LUNDI

Monsieur Arnaud LECLERCQ habitant à Lécuse, exerce comme ostéopathe à Arleux

Tél. 03 61 16 20 44

CINÉMA PLEIN-AIR A LECLUSE



VENDREDI 17 JUILLET
22 HEURES



PARKING DE LA HALLE
(FACE A LA MAIRIE)



QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU **BON DIEU ?**

TOUT PUBLIC

Claude et Marie Verneuil, issus de la grande bourgeoisie catholique provinciale sont des parents plutôt "vieille France". Mais ils se sont toujours obligés à faire preuve d'ouverture d'esprit... Les pilules furent cependant bien difficiles à avaler quand leur première fille épousa un musulman, leur seconde un juif et leur troisième un chinois. Leurs espoirs de voir enfin l'une d'elles se marier à l'église se cristallisent donc sur la cadette, qui, alléluia, vient de rencontrer un bon catholique.



Avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Ary Abittan, Medi Sadoun, Frédéric Chau, Noom Diawara, Frédérique Bel, Julia Piaton, Émilie Caen, Élodie Fontan, Réalisation : Philippe de Chauveron, Scénario : Philippe de Chauveron et Guy Laurent, Décors : François Emmanuelli, Cécilia Blom, Costumes : Ève Marie Arnault, Photographie : Vincent Mathias, Éric Tisserand, Michel Kharat, Serge Rouquairol, Montage : Sandro Lavezzi ; Germain Boulay (son), Musique : Marc Chouarain, Chanson : Zumba He Zumba Ha (remix 2012) composée par Mounir Belkhir et interprétée par DJ Mam's (feat. Luis Guisao et Jessy Matador), Production : Romain Rojtman, Sociétés de production : UGC Images, TF1 Droits Audiovisuels et TF1 Films Production (coproducteurs), Société de distribution : UGC Distribution

Durée : 97 minutes

CHRISTIAN CHANTAL ARY MEDI FRÉDÉRIC NOOM FRÉDÉRIQUE JULIA ÉMILIE ÉLODIE PASCAL
CLAVIER LAUBY ABITTAN SADOUN CHAU DIAWARA BEL PIATON CAEN FONTAN CHAUVERON